

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Finance et climat. Intégrer explicitement les risques climatiques au
devoir fiduciaire (Mo. 19.3766)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Schmid, Catalina
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Schmid, Catalina; Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Finance et climat. Intégrer explicitement les risques climatiques au devoir fiduciaire (Mo. 19.3766), 2021 – 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 06.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Währung und Kredit	1
Finanzmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

BAFU	Bundesamt für Umwelt
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
EG	Europäische Gemeinschaft

OFEV	Office fédéral de l'environnement
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
CE	Communauté européenne

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Finanzmarkt

MOTION
DATUM: 31.05.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

En s'appuyant sur les déclarations du Network for Greening the Financial System, auquel participent la FINMA et la BNS, Adèle Thorens Goumaz (verts, VD) a déposé une motion qui préconise d'**explicitier le devoir fiduciaire relatif à la prise en compte des risques climatiques**. Elle explique que les risques climatiques sont en fait des risques financiers et que la Suisse se doit d'adapter ses bases légales afin de prendre en compte ces risques dans le devoir fiduciaire. De plus, elle ajoute que le Plan d'action finance durable de la Commission européenne (CE) prévoit des adaptations dans ce sens et que la Suisse sera obligée de s'adapter afin de garantir, d'un côté, l'équivalence juridique et, d'un autre côté, l'accès au marché européen.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a indiqué que la thématique de la finance durable faisait partie de son agenda et qu'un groupe de travail interne, mené par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales, avait été mis en place. En outre, il a précisé que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) préparait un examen de la situation juridique pour les gestionnaires de fortune en Suisse. Selon le Conseil fédéral, cet examen répondra aux préoccupations de l'auteure de la motion.

Au Conseil national, la **motion** a été **adoptée** par 96 voix contre 86 et 3 abstentions. Les arguments de la députée vaudoise ont su convaincre, non seulement, les Verts (29 voix), le Parti socialiste (37 voix) et les Vert'libéraux (14 voix), mais aussi 14 député.e.s du groupe du Centre ainsi que 2 député.e.s PLR vaudois.¹

MOTION
DATUM: 25.04.2023
CATALINA SCHMID

Die WAK-SR entschied im April 2023, die mittlerweile von Bastian Girod (gp, ZH) übernommene Motion von Adèle Thorens Goumaz (gp, VD) für eine **explizite Aufnahme der Klimarisiken in die treuhänderische Pflicht** bis auf Weiteres zu **sistieren**. Wie sie in der entsprechenden Medienmitteilung ausführte, wollte sie die Arbeiten des Bundesrats und der Verwaltung in diesem Bereich abwarten.²

1) BO CN, 2021, pp.904

2) Medienmitteilung WAK-SR vom 25.4.23